



Probleme suite a achat d'un vehicule

Par **01472612_old**, le **11/07/2007** à **21:37**

bonjour. voila le courrier que j'est envoyer aujourd'hui meme cela vous donnera des explication sur mon probleme

Objet : demande d'annulation d'une transaction par chèque suite achat de votre Renault trafic

Fait en cinq exemplaires

1 pour : acteur juridique

1 pour : cabinet paul charbit

1 pour la banque : assurance juridique

1 exemplaire que je garde

Envoie en recommandée avec accusé de réception

Bonjour,

Je vous est acheter un Renault trafic le 21/05/2007 d'un montant total de 3000 euros TTC. Avec un control pas à jour alors que je vous avait dit que le control je le voulais à jour malheureusement je n'est pas fait attention ce jour la. Or le jour que j'est voulu mètre la carte grise à mon nom il mes signaler que ce véhicule a déjà été vendu suite a cela j'est fait opposition le 25/05/07. Ma banque me téléphoner vers le 18/06/07 et me signal que ce chèque a été débitez comme je vous les signaler par téléphone en plus je vous est signaler le 12/06/07 l'or de la remise de vos clé de votre véhicule qui est tomber en panne a pris une amende depuis une semaine je reste sans réponse de votre par ainsi que ma banque qui vous a contacter et que vous deviez la rappeler. Donc je conteste cette opération. Je vous mets donc en demeure de me restituer sous huitaine la somme que je vous ai versée. En cas de refus, ou si vous ne me répondez pas, je me verrais dans l'obligation de porter plainte.

Je reste à votre disposition pour plus de renseignements.

micHEL MAILLARD

voilà mon problème j'ai vu plusieurs acteurs juridiques histoire de l'impressionner mais je vais juste faire appel à un seul pour moi avec du recul je pense que celui qui m'a vendu le véhicule a peut-être acheté ce véhicule et n'a pas changé la carte grise et après me l'a vendu que penser vous de cette histoire et croire vous que je vais pouvoir récupérer mais 3000 € merci d'avance pour des réponses et des conseils merci

Par **Jurigaby**, le **11/07/2007** à **22:14**

Bonjour.

J'ai relu votre lettre plusieurs fois et je vous prie de m'excuser mais je ne comprends rien.

Le français est très approximatif, les points mal utilisés quant à la syntaxe, je n'en parle même pas.

Alors, si vous pouviez faire l'effort de mieux expliquer votre situation, cela aiderait beaucoup.